

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 7

Artikel: Rideau !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wildermuth. — Qui veut encore s'inscrire? Allons, les enfants!

Un pêcheur. — J'en suis, moi; je n'ai jamais vu le lac de Genève. (Il se lève et s'inscrit.)

Un autre, le suivant. — Je l'ai vu et le prétends revoir, ainsi que cette belle cité genevoise, et tous ces bons enfants toujours prêts à exposer corps et biens pour maintenir la liberté.

Savoie. — Oh! les belles paroles! Vous connaissez donc notre Genève?

Le pêcheur. — J'étais de ces compagnons, qui, voici cinq ans, vous allèrent déjà porter secours avec les Bernois.

Savoie. — Certes, j'en ai souvenance!... Avec votre aide et celle de Dieu nous avons humilié le cœur des Savoyards.

Le pêcheur. — Ainsi ferons-nous encore.

Un vigneron. — J'en suis, moi, avec mon frère. Les vendanges sont faites; on peut grappiller sans nous.

Un forgeron, frappant sur la table en se levant. — Vertuchoux! J'aime mieux forger sur un râble de Savoyard que sur mon enclume! J'y vais!

*

C'était, dit M. E. T., notre ami Barbey, le grand et beau lutteur Barbey, bien connu à Cully et à Lausanne, qui faisait le rôle de forgeron. Chaque fois que de sa voix tonnante il prononçait ces fières paroles, tout dansait sur la table où il venait de frapper et un tonnerre d'applaudissements partait de l'auditoire composé de quatre à cinq mille spectateurs.

Il faudrait citer toute la scène et surtout les très beaux vers de l'intermède dits par le messager boiteux et chantés par le chœur; mais le format du *Conteur* est exigü. Je me borne à citer cette strophe du poète neuchâtelois (musique de Joseph Lauber) chantée alternativement par un chœur d'hommes et un chœur mixte :

Honneur aux alliés fidèles
De nos frères les Genevois!
Vous nous servirez de modèles
O mâles vertus d'autrefois!
Si Genève aux jours des alarmes
Devait souffrir de l'étranger,
Neuchâtel reprendrait les armes
Pour la sauver, pour la venger.

L'auteur de la pièce eût préféré que le chœur chantât les couplets de Fritz Jeanneret sur l'air connu, mais le compositeur ne put consentir à souder à sa musique si artistique un air un peu trop banal; de là cette variante dans les paroles, qui ne s'adaptent pas à l'air : *Le peuple est roi.*

COMMENT S'AMUSAIENT

NOS GRANDS-PÈRES

*Extrait du règlement de la Société
des garçons de...¹
(1835)*

ART. 1. La société est composée de tous les garçons qui en entrant dans la société ont payé une contribution de deux francs et deux pots de vin.

ART. 5. L'associé qui se marie doit 4 francs à la Société.

ART. 6. Lorsqu'un garçon ou une fille se marie, la société nomme une députation pour aller le trouver...

ART. 6. Lorsque la société aura décidé de danser, les associés qui ne voudront pas prendre part à la danse payeront 4 batz...

ART. 8. Celui qui aura une fille aux billets et qui refusera d'aller la chercher payera 4 batz.

ART. 9. Celui qui aura eu une fille aux billets et qui étant allé la chercher elle l'a refusé, aucun autre associé de la société ne pourra retourner la chercher ni danser avec elle sous peine de 5 batz d'amende.

ART. 10. Celui qui cherchera chicane ou se

¹ Un village du nord du canton.

chicanera de quelque manière que ce soit dans la société ou ailleurs payera 4 batz.

ART. 13. Tout associé qui voudra renoncer à la société payera 4 francs comptant.

ART. 14. Ceux qui casseront des verres ou des bouteilles par brutalité les payeront au double de leur valeur.

ART. 16. Tout associé qui est connu de savoir danser et qui refuse de tirer au billet payera 5 batz d'amende. H.

FRANÇAIS D'OUTRE-RHIN

UN de nos lecteurs nous communique le prospectus que voici, qui lui a été adressé par une maison allemande.

Pauvre français fédéral, te voilà « dégommé » ! Les *retortes* dont il est question dans ledit prospectus sont des cornues à gaz. C'est ainsi, paraît-il, qu'on les désigne en allemand.

*

« Une vite purification de la retorte du graphite dans peu de temps, sans appareils, sans mécanisme et sans des frais continuels, — c'est la méthode de moi composée, introduite par beaucoup de fabriques au gaz d'Allemagne et d'Autriche qui démontrent leur contentement par derrière de ce prospectus.

» Ma méthode surpasse toutes les autres parce qu'elle est toujours prête à l'usage et moins coûteuse que toutes les autres méthodes existantes.

» Tous les appareils et arrangements coûteux tombent, les feus ne sont pas remis, les retortes ne sont ouvertes à force de coups. Gagnement de temps et innocent pour les ouvriers et les retortes. Ajoutez à cela l'épargne de la chauffage, quand on a des retortes libres de graphite parce qu'on la peut préparer complètement avec des charbons. Le temps est venu à prendre soin des retortes et pour y avoir besoin de peu de chauffage.

» Les désirs des messieurs les directeurs s'accomplissent parfaitement par ma méthode, parce que l'escousse de graphite peut être écartée dans la petite période de vingt — vingt cinq minutes.

» Cette ouvrage parce qu'elle est plus commode que toutes les autres méthodes, peut être achevé par chaque ouvrier.

» L'instruction d'une mélange pour la méthode et l'indication de la manière de s'en servir j'envoie contre remboursement de vingt francs. Je donnerai volontiers aussi en avant des renseignements.

» J'espère que la direction se souviendra de cette méthode, de si bon prix et toujours prête; en cas de nécessité j'attends votre ordre estimable. (Signature.) »

Au bas de la page du prospectus on lit cette mention : « Références par derrière ».

DANS LE MORTIER DE NOS AIEUX

EN feuilletant un *Dictionnaire botanique et pharmaceutique*, édité à Rouen en 1782 et qu'a bien voulu nous confier un de nos lecteurs, nous trouvons les définitions que voici. Si leur valeur médicinale est peut-être contestable, leur tournure est amusante. C'est, d'ailleurs, à ce seul titre que nous les reproduisons.

*

La joie du cerveau.

« CUCUPHE, ou *Bonnet piqué pour réjouir et fortifier le cerveau.* — Prenez clous de girofle, canelle, *Calamus aromaticus*, *Schœnantum*, Iris, Marjolaine, Romarin, Bêtoine, Sauge, *Stachas*, de chaque une dragme (poids des anciens Grecs équivalant à 3 gr. 2); Baies de laurier, Storax, Benjoin, Gomme *Tacamahaca*, de chaque demi-dragme; on pulvérisera grossièrement toutes ces drogues, on en répandra la poudre également dans du coton cardé, qu'on envelop-

pera de toile ou de taffetas, pour en former un bonnet; on le piquera par petits quarrés, afin que la poudre demeure en état.

Ce bonnet piqué est propre pour réjouir et fortifier le cerveau, pour l'épilepsie, la léthargie, paralysie, apoplexie; il raréfie, par ses parties subtiles, qui entrent dans les pores du crâne, la pituite trop condensée, et lui donne quelquefois cours par le nez ou par la bouche.

On peut ajouter quatre grains d'Ambre et autant de Musc aux drogues ci-dessus, pour ceux qui ne sont pas sujets aux vapeurs.

Mort à nos ennemis!

HERBE AUX POUX ou Staphisagrie (*Herba pedicularis, feu Staphisagria*) est une plante qui croît aux lieux sombres, dans les pays chauds, comme en Provence, en Languedoc, d'où la graine nous est apportée sèche.

On doit la choisir récente, bien nourrie, nette. Elle est purgative; mais on ne la donne jamais par la bouche. Son principal usage est externe, en forme de masticatoire ou de gargarisme avec du vinaigre, dans les maux de dents. Elle entre aussi dans les remèdes détersifs, pour les ulcères, les gales et la maladie pédiculaire.

On la pile seule pour la saupoudrer, ou on la mêle avec du beurre frais pour en oindre la tête. Et c'est une chose surprenante de voir comme les poux s'enfuient; les plus paresseux ne manquent jamais de rester morts.

Un convaincu. — Un apôtre de l'abstinence venait de faire, dans un de nos villages, une conférence où il avait, selon l'usage, tonné contre le maudit alcool, seul auteur de tous les maux et de toutes les misères qui affligent l'humanité. L'antienne bien connue, quoi!

A l'issue de la séance, un brave paysan, qui avait prêté la plus vive attention à l'exposé du conférencier, s'approcha de celui-ci :

— Ma foi, monsieur, y faut que je vous remercie, vous avez bien parlé. Vous avez ma foi bien raison. Dans notre pays, avec notre bon vin et notre fine lie, qu'est-ce qu'on a besoin de cette poison d'alcool!

Rideau!

Demain, dimanche, le **Théâtre** nous donne deux spectacles qui feront salle comble. En matinée, *Monte-Cristo*, 5 actes et 12 tableaux d'Alexandre Dumas. En soirée, *La Rencontre*, 4 actes de Pierre Berton et *L'Anglais tel qu'on le parle*. — Mardi 15, le grand succès du jour, *La petite chocolatière*. — Jeudi 17, pour la première fois, *La Griffe*, pièce en 5 actes de Bernstein.

Au **Kursaal**, c'est encore *La Veuve joyeuse* qui, demain dimanche, en matinée et le soir, tiendra la rampe. Dès mardi, spectacle nouveau, *Poléon*. Un faux empereur figuré par Ridon, un véritable Napoléon I^{er} interprété par Selric, un vieux brisquard incarné par Géo, une importante figuration, des ballets, du chant, du rire.

Cette désopilante opérette servira de rentrée à Mme Berthe Chantenay dans le rôle de l'impératrice Joséphine.

Au **Lumen**, cette semaine encore, le public est initié à une expérience complète d'inoculation de la terrible maladie du sommeil à un rat blanc et peut voir le sang en état normal, avec ses globules en mouvement. Puis viennent les différentes phases de la maladie avec l'état du sang correspondant aux progrès du mal, jusqu'à son anémiement complète et la mort du malade. La partie dramatique est représentée par un film de la nouvelle société du Film d'art italien et dont le sujet est « Othello », de Shakespeare, joué de façon admirable dans de superbes décors.

Au **Lux**, le spectacle n'est pas moins intéressant. On s'y presse.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.